

## **CHAPITRE VII**

### **CADRE DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA SCRP**

---

La Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRП) vise l'atteinte de plusieurs objectifs, notamment une croissance économique forte et soutenue, la réduction de la pauvreté monétaire et l'amélioration du bien-être des ménages. Pour le gouvernement, le suivi-évaluation de la SCRП est une composante fondamentale de la stratégie. Il est donc envisagé dans le cadre de la SCRП de renforcer la collecte et l'analyse des données sectorielles et celles portant sur les conditions de vie des ménages. La collecte et l'analyse de données sont essentielles à la prise de décisions et nécessaires au suivi et à l'évaluation des performances des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté.

Le cadre de suivi-évaluation envisagé se divise en composantes complémentaires. La première concerne le suivi de l'exécution des actions prioritaires et des interventions qui seront mises en œuvre dans le cadre de la stratégie. Cela implique de suivre un nombre restreint mais pertinents d'indicateurs de niveau de vie qui sont identifiés, entre autre, à travers les Objectifs Spécifiques Mesurables (OSM) des actions prioritaires de la SCRП. Le suivi d'exécution permettra de suivre le degré d'atteinte des objectifs de la SCRП dans le temps. Il sera réalisé sur une base régulière de manière à pouvoir recommander les ajustements nécessaires aux interventions en cours.

La seconde composante concerne l'évaluation d'impact des politiques et des interventions de lutte contre la pauvreté. L'évaluation implique une analyse en profondeur des facteurs et des causes qui expliquent une situation donnée. Elle permet de mesurer l'impact d'une intervention spécifique ou de la stratégie dans son ensemble sur le comportement des agents économiques et des ménages, les institutions et le gouvernement.

Le dispositif technique et institutionnel pour le suivi-évaluation de la SCRП sera adapté au contexte géographique et institutionnel comorien. Il tiendra compte des capacités humaines et financières disponibles et s'intégrera autant que possible au cadre institutionnel existant.

La section suivante présente les éléments du cadre de suivi-évaluation retenu:

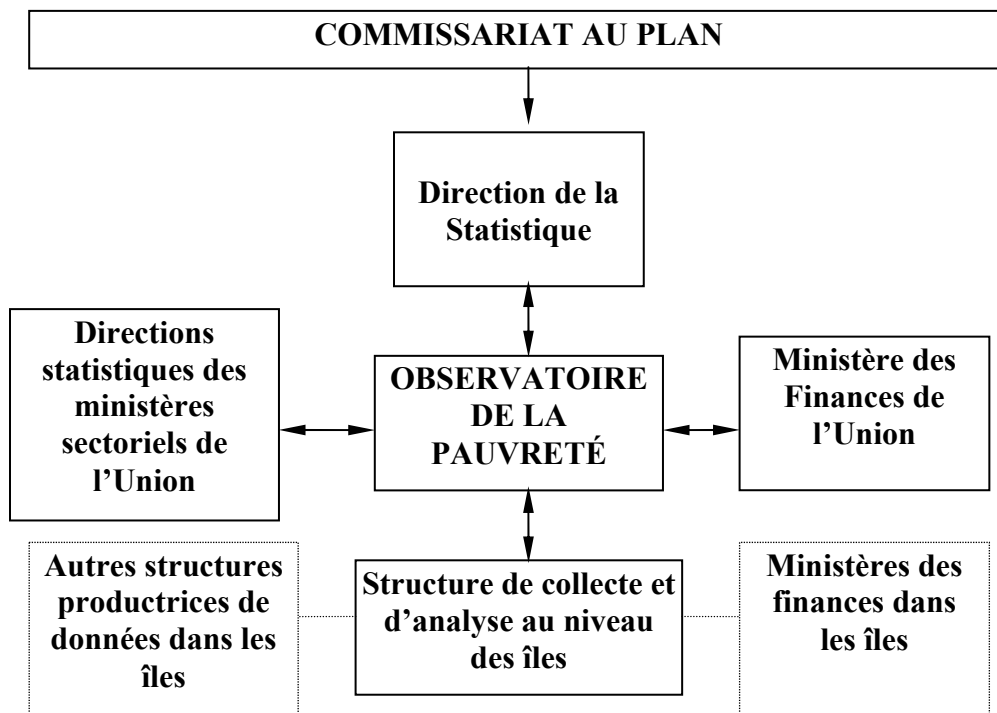
- Les besoins d'information de suivi-évaluation de la SCRП ;
- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et de coordination ;
- Les objectifs du système de suivi-évaluation de la SCRП ;
- L'articulation avec les systèmes d'information existants ;
- La mise en place d'un système d'information pour le management de la SCRП.

## 7.1. LE CADRE INSTITUTIONNEL

Le cadre institutionnel qui sera mis en place pour le suivi-évaluation de la SCRП sera structuré autour d'un observatoire de la pauvreté et des structures existantes de collecte et d'analyse de données. Le cadre institutionnel inclura essentiellement :

1. Un observatoire de la pauvreté ;
2. La Direction de la Statistique du Commissariat au Plan (au niveau de l'Union) ;
3. Les Directions Statistiques des Ministères Sectoriels (au niveau de l'Union) ;
4. Le Ministère des Finances (au niveau de l'Union) ;
5. Les directions de la Statistiques des Ministères Chargé du Plan (au niveau des îles).

Figure 1 : Cadre institutionnel pour le suivi-évaluation de la SCRП



L'Observatoire agirait comme structure de coordination de l'ensemble des composantes du système de suivi-évaluation. Il aurait des responsabilités en amont et en aval de la collecte des données sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté.

L'Observatoire de la pauvreté sera une structure légère implanté au Commissariat au Plan avec des antennes au sein des Directions du Plan de chaque île qui ont la responsabilité de collecter et d'analyser les données. Il sera composé d'un coordonateur et d'une équipe technique multidisciplinaire restreinte. L'observatoire aura les responsabilités suivantes :

1. coordonner le système de suivi-évaluation de la SCRP;
2. s'assurer que les indicateurs retenus sont cohérents avec les grandes orientations de la stratégie et permettent d'apprécier l'état d'avancement des objectifs spécifiques mesurables des actions prioritaires ;
3. proposer un agenda de recherche pour suivre l'évolution des conditions de vie et la pauvreté, analyser et comprendre les causes de la pauvreté et évaluer les impacts des interventions mises en œuvre ;
4. produire annuellement un rapport sur l'état d'avancement de la SCRP ;
5. réaliser ou participer à la réalisation d'études spécifiques sur la pauvreté.

L'observatoire travaillera en étroite collaboration avec le personnel des ministères sectoriels qui ont des activités de collecte de données, de suivi des programmes et de gestion des ressources financières allouées aux différents programmes.

L'observatoire aura la responsabilités de diffuser les résultats des enquêtes et des études réalisées dans le cadre du suivi-évaluation de la SCRP. Cela inclut la publication de travaux, l'organisation d'atelier à l'intention des décideurs, la diffusion de l'information auprès des acteurs de la société civile et du public en général et d'entretenir des échanges informels avec les ministères sectoriels et les représentations dans les îles.

La Direction de la Statistique collaborera très étroitement au système de suivi-évaluation à travers la réalisation des grandes enquêtes, notamment l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages (EICV). La collaboration entre l'Observatoire et la Direction de la Statistique se fera notamment pour :

1. Identifier les besoins d'information et les indicateurs pour lesquels des informations seront requises ;
2. Collecter et mettre en forme les données secondaires requises pour le suivi de la SCRP ;
3. Réaliser les enquêtes sur les conditions de vie des ménages ;
4. Analyser les données sur les conditions de vie et la pauvreté.

Même si la Direction de la Statistique a la responsabilité de la collecte et de l'analyse des données, une étroite collaboration avec l'observatoire sera nécessaire, notamment pour l'analyse des données socio-économiques sur les conditions de vie des ménages.

Les ministères sectoriels produisent des informations très importantes et nécessaires au suivi-évaluation de la SCRP. Ils contribueront notamment au suivi d'exécution des actions prioritaires de la SCRP en rendant disponibles les informations disponibles sur les programmes de lutte contre la pauvreté des ministères. Dans ce cadre, la mise en place du CDMT sera très utile au suivi d'exécution des actions prioritaires de la SCRP car les ministères devront faire état du degré d'atteinte des objectifs de leur programme sur une base annuelle en fonction des ressources qui leur ont été allouées.

Le ministère des finances a également un rôle important à jouer dans ce système de suivi-évaluation de la SCRP. Il produit des études et des informations indispensables sur les recettes et les dépenses de l'état et sur des indicateurs macroéconomiques. Ces données seront utilisées dans le cadre du suivi-évaluation de la SCRP pour apprécier la performance globale de l'économie.

## **7.2 LES CARACTÉRISTIQUES DU CADRE DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA SCRP**

Le système de suivi-évaluation de la SCRP permettra aux décideurs d'avoir des informations pertinentes sur l'état d'avancement de la stratégie sur une base annuelle et des analyses de la performance des programmes en matière de lutte contre la pauvreté. Les besoins d'information peuvent être regroupés selon trois composantes (figure 2) :

1. Le suivi des résultats des actions prioritaires” ;
2. Le suivi d'exécution des actions spécifiques et des activités de la SCRP” ;
3. L'analyse de politiques et évaluation d'impacts ”.

### ***1. Suivi d'exécution des actions prioritaires de la SCRP***

Le suivi d'exécution concerne les indicateurs d'intrants (*input indicators*) et d'extrants (*output indicators*) reliés aux activités menées dans le cadre de la SCRP. Il portera sur :

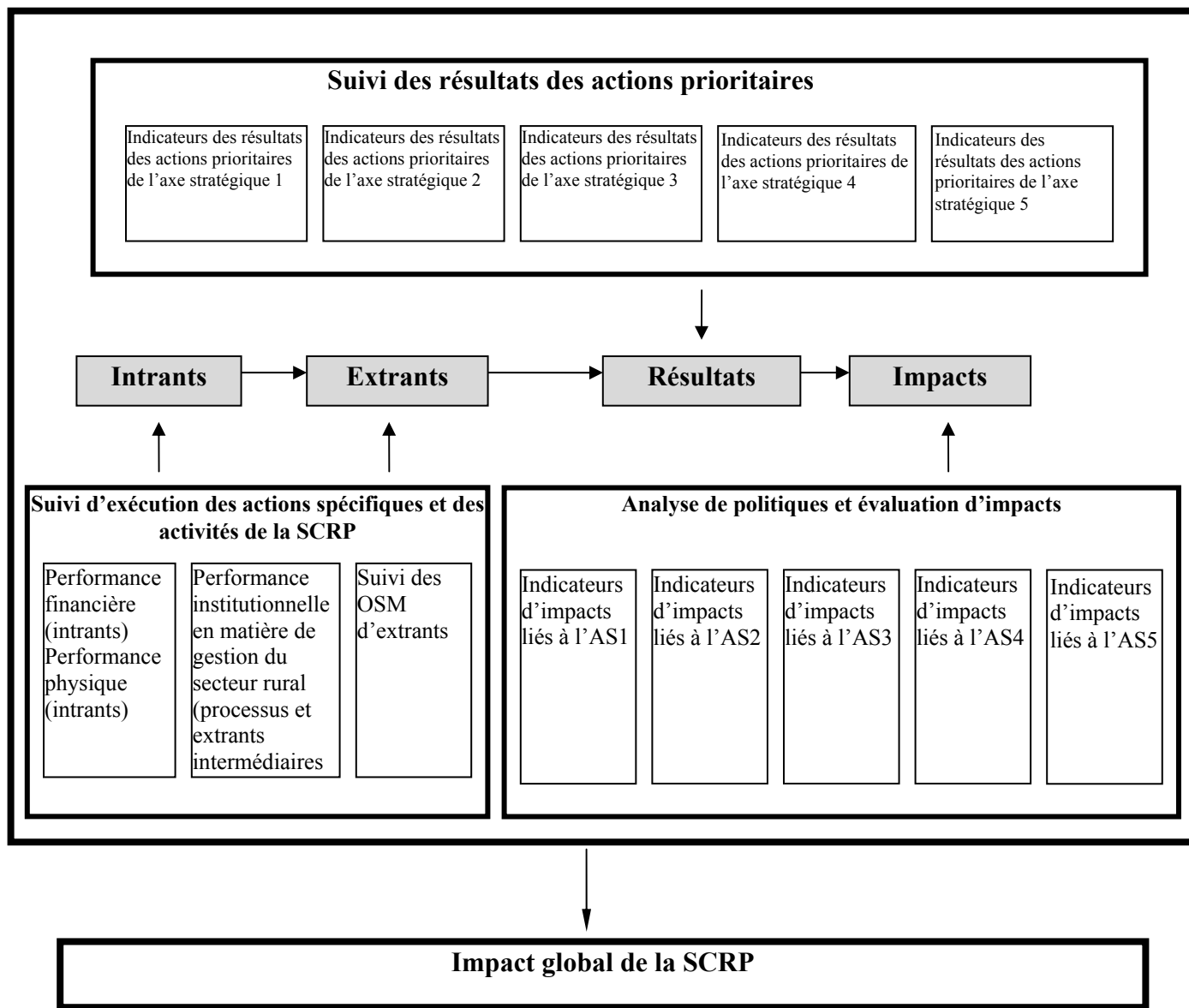
- a) Les performances physiques et financières qui peuvent être mesurées à l'aide d'indicateurs d'intrants ;
- b) La performance institutionnelle et de gouvernance en matière de gestion en termes de processus et d'extrants intermédiaires des activités de la SCRP ;
- c) Le suivi de réalisation des Objectifs Spécifiques Mesurable (OSM) des actions prioritaire de la SCRP de manière à mesurer les écarts entre les prévisions et les réalisations.

Ce type d'information permettra d'analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations physiques et budgétaires dans l'exécution des activités afin de recommander des ajustements dans l'exécution des interventions/programmes ou des allocations budgétaires de manière à tendre plus efficacement vers les objectifs de la SCRP. Cette composante s'exécutera entre autres dans le cadre du CDMT.

## ***2. Suivi des résultats des actions prioritaires ”***

Cette composante concerne le suivi des indicateurs de résultats (*outcome indicators*) des actions prioritaires. Elle permet de déterminer dans quelle mesure les OSM des actions prioritaires ont été atteints.

Figure 2 : Cadre de suivi-évaluation de la SCRP



### **3. Analyse de politiques d'interventions et évaluation d'impacts ”**

Cette composante concerne les indicateurs d'impacts (*impacts indicators*) de la SCRP. Elle se concentrera sur des :

- Indicateurs d'impacts liés aux axes stratégiques ;
- Indicateurs de pauvreté monétaire et humaine.

Cette composante s'appuiera d'une part sur des données secondaires recueillies par les départements sectoriels et, d'autre part, sur une série d'enquêtes auprès des ménages pour suivre les tendances et la dynamique de la pauvreté dans le temps.

Deux types d'analyse de politiques seront menées :

- l'analyse *ex ante* à l'aide des modèles de simulation de politiques ;
- l'évaluation *ex post* de certaines politiques et programmes pour mesurer leur degré d'efficacité relative à permettre aux ménages pauvres de sortir de la pauvreté.

L'ensemble de ces informations permettra d'avoir une bonne idée de l'impact global de la SCRP sur la pauvreté.

### **7.3. OBJECTIFS DU SUIVI-ÉVALUATION DE LA SCRP**

Le suivi-évaluation de la SCRP a pour objectifs de fournir des données:

1. pertinentes pour la SCRP et utiles pour la prise de décisions. Pour ce faire, il est nécessaire de bien coordonner les différentes opérations de collecte, d'analyse et de diffusion des données.
2. représentatives et fiables. Pour ce faire, il est important de s'assurer d'une certaine rigueur dans la conception des méthodologies d'enquête et de faire de bonnes analyses de données ;
3. à jour, ce qui implique la réalisation régulière d'enquêtes de base et d'enquêtes légères de suivi.

Le système de suivi-évaluation devra contribuer à :

1. réduire les duplications de données, ce qui permettra de faire des économies substantielles de ressources financières, humaines et matérielles ;

2. rendre les données et les analyses disponibles à tous les utilisateurs, ce qui suppose un bon système de gestion de l'information. Dans ce cadre, la mise en place d'un Système de management de l'information (SIM) de la SCRP sera d'une grande utilité.

#### 7.4. LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Le tableau 7.1 présente de manière préliminaire les principaux indicateurs qui pourraient faire l'objet d'un suivi dans le cadre du système de suivi-évaluation de la SCRP. Les indicateurs précédés d'un crochet sont les indicateurs prioritaires.

Tableau 7.1 : Indicateurs de croissance économique et de conditions de vie des ménages

Indicateurs	Source
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateurs de développement humain durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Indice de développement humain</li> <li>Indice de la pauvreté humaine</li> <li>Indice sexo-spécifique de développement</li> <li>Indicateurs de renforcement du pouvoir des femmes “ empowerment ”</li> </ul> </li> <li>• <b>Indicateurs de revenu par habitant et de croissance économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>PIB par habitant</li> <li>Taux de croissance du PIB en terme réel</li> <li>Taux de croissance de la valeur ajoutée des secteurs primaires</li> <li>Taux de croissance des principaux secteurs économiques</li> </ul> </li> <li>• <b>Indicateur des équilibres macroéconomiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Balance des comptes courants</li> <li>Proportion de la dette annulée dans le cadre de l'initiative PPTE</li> <li>Ratio de la dette sur le PIB</li> <li>Investissements publics financés par les ressources internes en pourcentage du revenu fiscal</li> <li>Part de la taxe unique sur les produits pétroliers (TUP) dans les recettes de l'État</li> </ul> </li> <li>• <b>Indicateurs des politiques fiscales et de prix</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveaux de taxation/subvention des produits échangeables (imports et export)</li> <li>Niveaux de taxation/subvention des produits non échangeables</li> <li>Niveaux de taxation des revenus personnels et des profits des entreprises</li> </ul> </li> <li>• <b>Indicateurs d'accès aux terres et aux équipements agricoles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion des superficies en forêt</li> </ul> </li> </ul>	

Pourcentage de terres arables  
Superficie moyenne des exploitations agricoles  
Nombre moyen d'équipements agricoles par exploitation  
Cheptel moyen par type et par éleveur  
Pourcentage des terres irriguées

- ***Indicateurs d'accès à l'eau potable, aux structures d'assainissement et aux services de communications***

Proportion des investissements publics dans les services d'eau potable  
Nombre d'habitant par source d'eau potable  
Proportion de la population branchée aux services d'adduction d'eau potable  
Proportion de la population ayant accès à des latrines  
Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants

- ***Indicateurs d'accès aux infrastructures économiques***

Densité routière par type de route  
Proportion des routes accessibles en toute saison  
Nombre de marchés par catégorie  
Nombre de clients ayant accès à l'électricité  
Nombre de clients ayant accès aux services de télécommunications

- ***Indicateurs de santé et d'éducation***

Proportion des investissements publics dans la santé  
Prévalence des principales maladies endémiques  
Taux de mortalité  
Taux de morbidité par principale maladie  
Espérance de vie à la naissance  
Taux de malnutrition par groupe d'âge  
Taux de prévalence du VIH/SIDA  
Proportion de la population handicapée  
Taux d'utilisation des moyens de contraception  
Proportion des investissements publics dans l'éducation  
Taux d'alphabétisation des adultes (hommes et femmes)  
Proportion de la population ayant complété l'éducation primaire

- ***Indicateurs d'accès au soins de santé***

Nombre d'habitants par structure de santé primaire  
Nombre d'habitants par pharmacie  
Nombre d'habitants par médecin  
Nombre d'habitants par infirmière/sage femme  
Taux de vaccination

Taux de fréquentation des structures de santé  
Proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié  
Pourcentage des accouchements à domicile  
Coût moyen d'une consultation médicale

- ***Indicateurs d'accès à l'éducation***

Taux bruts de scolarisation  
Taux nets de scolarisation au primaire  
Coût moyen de l'éducation primaire par enfant (privé et public)  
Proportion des villages situés à plus de 5 Km d'une école primaire  
Taux de rendement au primaire  
Nombre d'enfants par classe au primaire  
Nombre d'enfants par classe au secondaire  
Nombre d'enfants par classe  
Ratio enfant/matériel pédagogique dans les écoles primaires  
Taux d'abandon au primaire  
Taux d'admission au primaire  
Ratio fille/garçon par niveau

- ***Indicateurs de capital institutionnel***

Nombre d'ONG  
Nombre de coopératives  
Nombre d'associations sociales et économiques  
Nombre d'associations féminines  
Nombre de femmes parlementaires  
Nombre de femmes ministres

- ***Indicateurs d'accès aux services financiers***

Nombre d'institutions de microfinance  
Niveau moyen d'épargne par habitant  
Niveau moyen d'emprunt par habitant  
Taux d'intérêt annuel moyen sur les prêts

- ***Indicateurs de vulnérabilité***

Pluviométrie moyenne  
Superficies protégées  
Salaire agricole moyen  
Salaire moyen des travailleurs non spécialisés  
Prix des principales denrées

---

En fonction des besoins des décideurs, l'analyse sera effectuée aux niveaux national, des îles, des zones agro-écologiques, des milieux rural ou urbain, etc. Cette liste d'indicateurs devra faire l'objet d'un plan détaillé de collecte et d'analyse indiquant : i) la catégorie d'indicateur ; ii) le niveau d'analyse ; iii) la période d'analyse ; iv) les variables intermédiaires à collecter ; v) le niveau de collecte ; vi) la fréquence de collecte ; et vii) la source des données.

### **7.5. Les enquêtes à réaliser**

Les enquêtes prévues au cours des prochaines années visent en priorité à fournir les informations de base nécessaires pour comprendre et suivre l'évolution des conditions de vie des ménages et la pauvreté aux Comores. Elles fourniront également les données nécessaires au suivi et à l'évaluation des interventions mises en œuvre dans le cadre de la SCRP. Le tableau 7.2 fournit une liste indicative des enquêtes qui permettraient de construire une base d'informations statistiques sur l'environnement socio-économique aux Comores ainsi que la fréquence de ces enquêtes.

Tableau 7.2 : Liste des enquêtes prévues et fréquences

<b>Enquête</b>	<b>Objectif</b>	<b>Fréquence</b>
Recensement de la population et de l'habitat (RGPH)	Estimation de la population (prévu en 2002)	10 ans
Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (rurale/urbain) (Enquête de base)	Information sur les conditions de vie des ménages (prévue en 2003)	6 ans
Enquête légère intégrée sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (rural/urbain) (Enquête de suivi, modulaire)	Information sur les conditions de vie des ménage et la dynamique de la pauvreté (prévue en 2005)	2 ans intercalé entre les enquêtes de base
Enquête démographique et de santé (DHS)	Santé maternelle et infantile, planification familiale (prévue en 2005)	5 ans
Enquête épidémiologique	IST, VIH/SIDA	3 ans
Enquête qualitative	Perceptions de la population concernant la pauvreté, l'offre et la qualité des services, l'exclusion, etc. (prévue en 2005)	3 ans
Enquête agricole et élevage	Production et comportements des producteurs (Prévue en 2003)	2 ans
Enquête sur le secteur de la pêche	Production et comportements des producteurs	2 ans
Enquête auprès des entreprises	Information sur le secteur privé	3 ans
Enquête prix	Indice des prix à la consommation	Annuelle
Enquête sur les flux migratoires et les transferts en provenance de l'étranger	Analyse des flux migratoires, origine et volume des transferts	Ponctuelle

Enquête sur le secteur touristique	Information sur le secteur touristique	Ponctuelle
MICS	Indicateurs multiples (Prévue en 2010)	10 ans
Tableau de bord économique et social	Informations économiques et sociales	Annuelle

---

D'autres enquêtes ponctuelles qui ne figurent pas dans ce tableau seront également réalisées dans le cadre de projets spécifiques. Ces enquêtes sont généralement réalisées par les projets ou les ministères sectoriels de tutelle.

#### **7.6. MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION POUR LE MANAGEMENT (SIM)**

L'information statistique d'aide à la prise de décision fait cruellement défaut aux Comores. Le gouvernement souhaite profiter de la mise en place du cadre de suivi-évaluation de la SCRP pour organiser et structurer le dispositif de collecte, de stockage, de gestion, d'analyse et de diffusion de l'information statistique. C'est dans ce contexte qu'on prévoit mettre en place progressivement un système d'information pour le management (SIM) dans le cadre de l'observatoire.

Le système d'information pour le management (SIM) envisagé sera un outil très utile car il permettra d'accroître l'utilisation des informations nécessaires à la prise de décisions provenant de sources variées. Sa mise en place dans le cadre du suivi-évaluation de la SCRP permettra de résoudre les difficultés de coordination qui sont rencontrées entre les producteurs et les utilisateurs de données. La mise en place du SIM/SCRP nécessitera :

- l'identification préalable des usagers ;
- la détermination de leurs besoins de données et d'informations ;
- l'analyse des systèmes d'information existants ;
- la définition des règles et procédures d'accès et d'utilisation des données par les usagers ;
- le choix des technologies de l'information à mettre en place ;
- les besoins de formation et de renforcement des capacités.

L'opérationnalisation du SIM se fera de manière progressive en fonction des capacités d'absorption des cadre de l'administration et des besoins identifiés. Il sera géré au niveau de la Direction de la Statistique en étroite collaboration avec l'observatoire, les ministères sectoriels et

le ministère des finances. La Direction de la Statistique sera chargée de mettre en place les règles et procédures d'accès à l'information et de gérer au quotidien le SIM.

Le SIM exigera l'utilisation de nouvelles technologies de l'information. Aussi, faut-il prévoir un renforcement des capacités matérielles non seulement pour la structure technique, mais également pour les principaux usagers (ministère sectoriels et autres organisations de la société civile) afin d'améliorer l'accessibilité et l'utilité du SIM. De même, il faut prévoir un renforcement des capacités humaines pour assurer le bon fonctionnement du SIM autant pour la structure technique que pour les usagers dans les îles.